

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

RAPPORT D'ACTIVITES

2019



Conseiller les entreprises agricoles et les collectivités

Être porte-parole de l'agriculture et interlocuteur des pouvoirs publics



CHAMBRES D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

Des établissements publics au service des agriculteurs et des territoires

Accompagner le développement des projets de territoire

Mobiliser la recherche et transférer les pratiques innovantes

61 920 agriculteurs

 **13** établissements
12 Chambres départementales d'agriculture
1 Chambre régionale d'agriculture


410 élus


1 200 collaborateurs

 **1 700** agriculteurs engagés dans le réseau
Bienvenue à la ferme

PROAGRI TERRALTO PROVITI | 1^{er} réseau de conseil agricole



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

RAPPORT D'ACTIVITES

2019

Sommaire

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques

TRANSITION AGRICOLE

P.4 /17

INSTALLATION TRANSMISSION

P.18 /21

INNOVATION RECHERCHE DEVELOPPEMENT

P.22 /29

EMPLOI FORMATION

P.30 /35

ECONOMIE

P.36 /41

Créer plus de valeur dans les territoires

VALEUR AJOUTEE SUR LES TERRITOIRES

P.42 /45

ENERGIES RENOUVELABLES

P.46

TERRITOIRE

P.47 /57

FORÊT

P.58 /59

Faire dialoguer agriculture et société

AGRICULTURE ET SOCIETE

P.60 /61

S'engager et faire réseau : réseau plus efficient et agile

FAIRE RESEAU

P.62 /63

TRANSITION AGRICOLE

La Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine a été retenue dans le cadre d'un Appel à Projets avec les Régions Grand-Est, Haut-de-France et Occitanie pour réaliser un diagnostic et le déploiement d'un plan d'actions pour l'atténuation des gaz à effet de serre en agriculture à l'aide de la démarche CLIMAGRI.

ClimAgri® est à la fois un outil et une démarche de diagnostic énergie-gaz à effet de serre pour l'agriculture et la forêt, à l'échelle des territoires, diffusé par l'ADEME.

L'outil ClimAgri® est un tableur permettant, à partir de la saisie de données relatives au territoire, d'estimer pour l'agriculture et la forêt :

- > les consommations d'énergie (directes et indirectes)
- > les émissions de gaz à effet de serre (directes et indirectes)
- > les émissions de polluants atmosphériques
- > le stock de carbone lié aux sols agricoles et forestiers, ainsi qu'à la biomasse forestière
- > la production d'énergies renouvelables sur le territoire
- > la production de matières premières agricoles et forestières, ainsi que la performance nourricière du territoire.

Ce programme est mené en Nouvelle-Aquitaine depuis 2018 en partenariat avec les Chambres départementales d'agriculture de Charente-Maritime et de Dordogne, l'AREC (Agence Régionale Energie Climat) et les experts filières.

CLIMAFILAGRI

LES OBJECTIFS

Avoir une image précise de l'implication « énergie et climat » de l'agriculture et de la forêt en Nouvelle-Aquitaine.

Accompagner localement les collectivités afin qu'elles puissent mieux appréhender l'implication de l'agriculture dans la transition énergétique et écologique de leur territoire.

Cette action menée sur 2 ans et demi sera finalisée au printemps 2020.

LES REALISATIONS 2019

- **La plaquette CLIMAFILAGRI**
- **Le plan d'action par filière** du Climafilagri en s'appuyant sur les 4 leviers identifiés :
 - > réduire les consommations d'énergies sur les exploitations
 - > produire des énergies renouvelables et locales
 - > stocker du carbone dans les sols et les arbres
 - > s'attaquer au changement climatique



- **6 fiches :**
 - > grandes cultures
 - > porcs et volailles
 - > viande
 - > lait
 - > viticulture



- **Fiche transversale** commune aux 5 filières

La plaquette CLIMAFILAGRI à destination des agriculteurs

Fiche de synthèse des principaux résultats issus du ClimAgri®, la plaquette CLIMAFILAGRI détaille les filières agricoles retenues pour amorcer une transition écologique et énergétique ainsi que les leviers sur lesquels il faut agir pour y parvenir.

Elle a été conçue principalement à destination des professionnels des filières agricoles concernées, dans le but de leur faire remonter les pratiques d'atténuation et d'adaptation innovantes existantes sur leurs territoires. Le recensement de ces pratiques va permettre l'élaboration d'un plan d'actions par filière d'accompagnement des collectivités dans la transition écologique et énergétique de l'agriculture (finalisation prévue en 2020).

La plaquette est disponible sur le site internet de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine au lien suivant :

<https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/actualites/detail-de-lactualite/actualites/climafilagri-nouvelle-aquitaine/>



QUOI DE NEUF EN 2020

- Finaliser le plan d'action par filière du Climafilagri.
- Réaliser des maquettes départementales présentant les résultats Climafilagri par département.
- Réaliser des scénarii réalistes du devenir de l'agriculture/forêt.
- Diffuser les outils à l'échelle des Communautés de communes et des Chambres départementales d'agriculture.

TRANSITION AGRICOLE

En juin 2018, le deuxième rapport du Comité AcclimaTerra « Anticiper les changements climatiques en Nouvelle-Aquitaine. Pour agir dans les territoires », fruit du travail de plus de 240 experts, a été présenté à La Rochelle.

Ce Comité, né sous l'impulsion du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, est constitué d'experts scientifiques indépendants capables d'apporter aux acteurs du territoire, les connaissances nécessaires à leur stratégie d'adaptation au changement climatique.

En partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine et le Comité AcclimaTerra, la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a contribué à l'organisation d'une journée sur l'Agriculture et le Changement climatique, le 17 janvier 2019 à l'Hôtel de Région à Bordeaux, pour faciliter l'appropriation par la profession agricole du contenu issu du rapport et notamment pour partager les points de vue.

Journée Agriculture et Changement Climatique



LES OBJECTIFS

Informer les représentants agricoles sur le contenu du rapport et les mobiliser afin qu'ils s'inscrivent dans une stratégie régionale d'adaptation au changement climatique à organiser par exemple par filières et territoires dès 2019.

Poser les bases d'une organisation régionale pour mettre en place un chapeau commun sur une stratégie régionale d'adaptation au changement climatique pour la future programmation 2020/2026



LES REALISATIONS 2019

- **Co organisation du Colloque** Agriculture et changement Climatique.
- **Organisation de 3 tables rondes** pour les filières grandes cultures, viticulture et élevage avec des interventions sur les différents projets en cours dans ces productions.
- **Interventions croisées** de l'INRA/AcclimaTerra, Agence de l'Eau Adour-Garonne et réseau des Chambres d'agriculture autour des outils ORACLE/CLIMAFILAGRI.
- **244 participants accueillis.**
- **Enregistrement vidéo des échanges** (encore disponibles via le lien suivant) : www.nouvelle-aquitaine.fr/toutes-actualites/comment-adapter-agriculture-au-changement-climatique.html#gref



QUOI DE NEUF EN 2020

- La mise en mouvement des filières sur leur stratégie d'adaptation au changement climatique en Nouvelle-Aquitaine se poursuit, en lien avec l'ambition régionale Néo Terra.



Formation « Changement climatique et agriculture : comprendre pour agir »

Les conseillers agricoles des Chambres d'agriculture ont encore besoin, dans leur ensemble, d'apports de connaissances pour répondre aux questions concrètes des agriculteurs sur le changement climatique et les possibilités d'y faire face.

Afin de combler cette carence, 10 et 11 septembre 2019, une formation de 2 jours a été organisée à Périgueux, en partenariat avec Résolia, service commun de formation et d'accompagnement du réseau des Chambres d'agriculture.

Ainsi, cette formation avait pour objectif de permettre aux conseiller(e)s agricoles des Chambres d'agriculture de tenir un discours cohérent et structuré sur le changement climatique et ses incidences agricoles, tant dans sa dimension globale que locale, et pour les questions d'impacts, d'adaptation et d'atténuation.

TRANSITION AGRICOLE

Pour répondre aux enjeux environnementaux, notamment la baisse des Gaz à Effet de Serre (GES), les filières bovin lait et viande ont développé les programmes Ferme Laitière Bas Carbone et Beef Carbon.

Ce sont des méthodes de diagnostics et d'identification des leviers de baisse des gaz à effet de serre dans les exploitations bovines.



Ferme laitière bas carbone et Beef Carbon

LES OBJECTIFS

Les programmes Ferme Laitière Bas Carbone et Beef Carbon doivent conduire à :

- > **une baisse de 20 % les émissions de GES d'ici 2025 pour les bovins lait et de 15 % d'ici 10 ans pour les bovins viande.**
- > **la structuration d'une offre de services au sein des Chambres d'agriculture** pour accompagner les éleveurs dans des projets de réduction des GES. C'est une opportunité à la fois pour les conseillers élevage et énergie.

LES REALISATIONS 2019

- **Présentation de l'outil Cap2Er et de France Carbon Agri Association au COMEX**, pour sensibiliser les directeurs des Chambres départementales d'agriculture, **et au Comité d'orientation régional élevage** pour sensibiliser les responsables professionnels.



Lancement du programme Ferme Laitière Bas Carbone

Suite aux actions de sensibilisation (Comex de la CRANA, Coréfi Bovins lait, Corel) initiées en novembre, le lancement du programme Ferme Laitière Bas Carbone en Nouvelle-Aquitaine s'est tenu jeudi 30 janvier au Lycée de l'Oisellerie à La Couronne (16).

Il s'agissait d'informer et mobiliser toutes les parties prenantes (la filière bovins lait : éleveurs et transformateurs ; les organismes techniques : Chambres d'agriculture, Contrôle Laitiers, BTPL ; les institutions : Conseil ré-

gional, DRAAF et d'autres organismes comme l'ADEME, le CRITT, les banques).

Plus de 200 participants étaient présents.

Ce colloque est la 1^{ère} étape pour établir la feuille de route pour le déploiement de la Ferme laitière bas carbone. L'objectif est que les 1^{ers} groupes d'éleveurs soient identifiés et déposent des projets avec l'accompagnement des Chambres d'agriculture en septembre 2020.

QUOI DE NEUF EN 2020

Au niveau régional, il s'agira de :

- porter le déploiement des outils d'accompagnement en lien avec les projets régionaux existants (lien filières, conseil régionaux).
- organiser l'offre de crédit carbone en région en lien avec France Carbon Agri Association.
- mobiliser les collectivités locales pour soutenir les demandes des agriculteurs.
- animer le dispositif, pour assurer une cohérence globale entre les projets carbone de différentes échelles et filières, les démarches territoriales et d'autres politiques publiques.

- assurer la montée en compétence des conseillers aux outils et à la démarche de conseil.

Au niveau départemental, les Chambres d'agriculture :

- réaliseront les diagnostics, formaliseront le plan d'actions et accompagneront sa mise en œuvre.
- identifieront en amont les agriculteurs prêts à s'engager dans la démarche.
- accompagneront le plus grand nombre d'agriculteurs dans l'obtention de crédits carbone.

TRANSITION AGRICOLE

Dans le cadre de son ambition régionale Néo Terra et de son volet agricole, la Région Nouvelle-Aquitaine souhaite développer la certification environnementale des exploitations agricoles et son ultime niveau 3, la Haute Valeur Environnementale.

La certification environnementale des exploitations agricoles, issue du Grenelle de l'environnement en 2008, est une démarche qualité basée sur des critères environnementaux pour les exploitations agricoles.

Opération Tests HVE NA

3 niveaux existent dans cette démarche qualité et le **niveau 3 est le seul autorisé à utiliser la mention et le logo HVE** sur les produits issus de ces exploitations certifiées.



Une fois franchi le niveau 1 ou le niveau 2, il existe **2 voies d'accès pour cette certification HVE avec des indicateurs de résultats** différents selon la voie choisie.

Deux voies d'accès pour obtenir cette certification

| Option A | Option B |
|---------------------------|---|
| Biodiversité | % de surface biodiversité dans la SAU (supérieur à 10%) |
| Protection Phytosanitaire | % des intrants dans le CA annuel (inférieur à 30%) |
| Fertilisation | |
| Irrigation | |



LES OBJECTIFS

L'opération Tests HVE en Nouvelle-Aquitaine est destinée à :

- > Objectiver la volonté de la Région de développer la certification HVE en Nouvelle-Aquitaine.
- > Mettre en mouvement l'ensemble des filières autour de cette certification environnementale globale des exploitations.
- > Maintenir l'agriculture régionale dans une dynamique pro-active dans un contexte national également en transition, notamment en étant force de proposition sur les évolutions du réfé-

rentiel.

Le calendrier de l'opération s'est étalé entre mai 2019 (lancement de l'initiative en COMEX en présence de la Région Nouvelle-Aquitaine, service Agriculture) et janvier 2020 (restitution des résultats de l'étude et proposition d'évolution du référentiel HVE).



LES REALISATIONS 2019

- **151 tests** à la fois sur la voie A et B réalisés dans des systèmes d'exploitations répartis sur le territoire auprès de 151 agriculteurs volontaires pour participer à ces tests.
- **13 coordinateurs régionaux** par filières, 24 structures dont les 12 Chambres d'agriculture et 62 conseillers impliqués dans la réalisation de ces tests.
- **4 sessions de formations** pour l'utilisation du kit régional mis en place pour ces tests et une base de données consolidées sur l'ensemble des données collectées dans le cadre de ces tests.

Ces tests ont permis de positionner les différents systèmes de production de la région par rapport à HVE et d'identifier des propositions d'évolutions à porter auprès de la CNCE (Commission Nationales des Certifications Environnementales), d'une voix commune entre la Chambre régionale, le Conseil régional et les autres partenaires impliqués dans ces tests, c'est-à-dire en plus des 12 CDA, ADEDS, AGPM, BARUS Elevage Conseil, CAVEB, CELMAR, COOPERL, EHLG, LIMOVIN, LUR BERRI, NACA/ASFONA et OCEALIA.

QUOI DE NEUF EN 2020

Outre la diffusion des résultats des tests HVE, l'année 2020 donnera lieu à une poursuite de l'étude sur des compléments et focus nécessaires ; notamment sur les calculs des indicateurs de l'item FERTILISATION, sur les références et méthodes à prendre en compte et à faire évoluer pour tenir compte des particularités de productions de Nouvelle-Aquitaine.

TRANSITION AGRICOLE

Encouragée par la dynamique enclenchée dans nos réseaux depuis 2010 autour de la thématique Agriculture et Biodiversité et par le succès du colloque Agriculture et Biodiversité en février 2018 au lycée agricole de Melle (79) sur les enseignements des actions conduites dans les réseaux AGRIFAUNE, DEPHY et IAE de Nouvelle-Aquitaine, **la Chambre régionale d'agriculture et la Fédération des Chasseurs de Nouvelle-Aquitaine ont décidé de s'engager dans un nouveau programme régional d'actions en faveur de la biodiversité** avec les agriculteurs et les chasseurs de Nouvelle-Aquitaine pour la période 2018 – 2021.



AGRIFAUNE en Nouvelle-Aquitaine



LES OBJECTIFS

L'objectif du programme régional AGRIFAUNE Nouvelle-Aquitaine est de **développer, sur une durée de 42 mois** (septembre 2018 – décembre 2021), **un projet territorial « Agriculture et Biodiversité » en Nouvelle-Aquitaine**, visant à établir une synergie entre agriculture de production et développement du petit gibier, de la faune sauvage, des insectes pollinisateurs, des auxiliaires des cultures et de la biodiversité en général, principalement sur les territoires agricoles.



LES REALISATIONS 2019

- **10 Chambres d'agriculture et Fédérations de Chasseurs de Nouvelle-Aquitaine se sont engagées dans ce programme régional.**
- Pour cette première période (septembre 2018 à décembre 2019), **la majorité des actions prévues par les départements engagés a été réalisée grâce à des équipes de terrain motivées** : agriculteurs, conseillers et techniciens de Chambres d'agriculture et de Fédérations des chasseurs.
- **Les actions mises en place ont été définies par les binômes CA/FDC**, en concertation avec les agriculteurs volontaires et ont porté sur la gestion des bordures de champs et de chemins, l'implantation de haies, les couverts végétaux en interculture et/ou en inter-rang (viticulture, cultures pérennes), l'impact de la destruction des couverts sur la faune sauvage.



3 km de bords de champs et 11 km de haies !

Parmi les très nombreuses actions réalisées dans les 9 départements engagés, on peut citer :

- Mise en place de 3 km de bords de champs avec un mélange mellifère avec suivi floristique et faunistique des bandes en Deux-Sèvres. Cette action en partenariat avec la ville de Niort a donné lieu à la **réalisation d'un support de communication « Les bordures de champs un atout agronomique »**
- Implantation de près de 11 km de haies dans le vignoble bordelais et implantation de couverts inter-rang chez 12 exploitations du réseau VERTIGO et chez des viticulteurs du Blayais, avec **suivis entomologiques et valorisation de la boîte à outils de caractérisation des sols (BOCQS)**, développée par la Chambre d'agriculture de Gironde.
- **Essai effaroucheur à ultrason avant et après fauchage de parcelles avec suivis faunistiques**



QUOI DE NEUF EN 2020

Le programme AGRIFAUNE Nouvelle-Aquitaine se poursuit en 2020 sur les mêmes thématiques avec l'ensemble des partenaires Chambres d'agriculture et Fédérations départementales des Chasseurs impliqués dans la première période.

TRANSITION AGRICOLE

Courant 2019, la Région Nouvelle-Aquitaine a validé un plan ambitieux à horizon 2030, Néo Terra.

Toutes les filières agricoles ont été sollicitées pour proposer leur feuille de route en cohérence avec cette ambition régionale, organisée autour de 4 enjeux principaux : sortie des pesticides, changement climatique, bien-être animal, préservation de la biodiversité.

Ainsi, la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et ses animateurs régionaux de filières ont contribué à cette mise en mouvement des filières agricoles régionales.



Contribution à l'ambition Néo Terra de la Région



LES OBJECTIFS

Il s'agissait de décrire, développer et déployer des feuilles de routes déclinées pour chaque filière agricole de la région, en lien avec la feuille de route Néo Terra.

Chaque référent régional a organisé la consultation des professionnels de sa filière pour rédiger un plan concerté entre toutes les parties. Ces plans filières ont été construits de façon à être cohérents tant avec la politique régionale que les orientations nationales des filières.

QUOI DE NEUF EN 2020

Le groupe grandes cultures souhaite dès 2020 proposer des actions concrètes, telles que l'acquisition et la diffusion de références technico-économiques sur les cultures oléo-protéagineuses ou encore l'atténuation du changement climatique par la captation du carbone.

La Chambre régionale d'agriculture mettra en œuvre et animera une partie des feuilles de route des différentes filières agricoles.



LES REALISATIONS 2019

En productions végétales la Chambre régionale d'agriculture a été impliquée dans 2 filières principalement :

- **En viticulture**, dans le cadre du projet VitiREV, la Chambre régionale a suivi les travaux. Elle est partie prenante du dispositif en lien avec la surveillance du territoire.
- **En grandes cultures**, c'est la Chambre régionale d'agriculture qui a coordonné la rédaction du plan filière afin de porter un projet concerté avec l'ensemble des partenaires : Coop de France, NACA, Comité régional des céréales, FNSEA et instituts techniques. Au-delà de la rédaction de ce plan et des premières actions telles que l'implication dans

les tests HVE grandes cultures ou la réflexion menée sur le plan protéines, les professionnels ont souhaité publier une plaquette qui souligne le poids des grandes cultures dans la performance économique de la région.

- **En élevage** le Comité d'orientation régional Elevage (COREL) et les Comités d'Orientation régionaux filières (COREFIs) ont été des lieux d'échange et de concertation entre le Conseil Régional (porteur de la feuille de route Néo Terra), les Interprofessions (porteuses des plans filières nationaux découlant des Etats Généraux de l'Alimentation) et tous les acteurs régionaux de chaque filière d'élevage.



Des actions en direction des professionnels

- **Sur le volet végétal, la plaquette « Les Grandes cultures en Nouvelle-Aquitaine »**, tirée à 1 000 exemplaires, a été distribuée lors des Culturales qui se sont tenues les 5 et 6 juin 2019 dans la Vienne, des réunions NACA et du comité régional des céréales. Elle est également consultable sur le site internet de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine :

<https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/productions-vegetales/grandes-cultures/chiffres-cles-de-la-filiere-grandes-cultures/>

- **Sur le volet animal, un séminaire a été organisé pour les responsables professionnels des grandes familles de la filière bovins viande de Nouvelle-Aquitaine** avec définition des fondamentaux à l'horizon 2030 (valeurs et objectifs) et validation en COREFIs du plan stratégique qui en découle. **La démarche « Beef carbone Nouvelle-Aquitaine » co-pilotée avec INTERBEV et l'IDELE, a également été lancée.** Une évaluation de l'impact carbone dans 600 élevages bovins viande sera réalisée d'ici fin mars 2020.
- **Enfin les colloques « enjeux travail et transmissibilité dans les 3 filières laitières »** (le 26 novembre au lycée agricole de Pau-Montardon et le 3 décembre au lycée agricole l'Oisellerie à la Couronne) ont accueilli plus de 150 participants de toutes les organisations professionnelles et entreprises laitières de la région.



TRANSITION AGRICOLE

L'accompagnement de collectifs est au cœur des démarches des Chambres d'agriculture et de l'ensemble des partenaires avec une réelle dynamique en Nouvelle-Aquitaine.

Cet accompagnement individuel et collectif permet à la fois la massification des démarches initiées et l'émulation entre agriculteurs, essentielles pour favoriser la transition des systèmes de production.



Réseau DEPHY maraîchage CDA 33



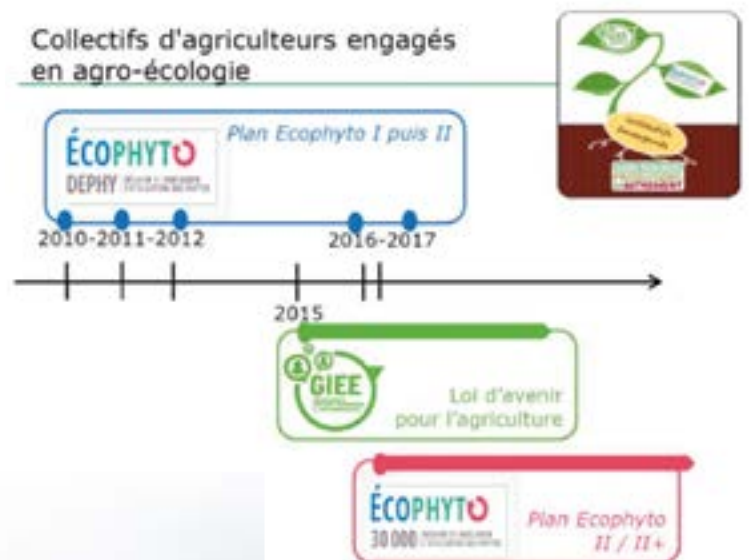
Réseau DEPHY viticulture CDA 33

Collectifs engagés dans la transition agroécologique en Nouvelle-Aquitaine

LES OBJECTIFS

Les collectifs sont engagés pour un minimum de 3 ans sur un projet collectif partagé par l'ensemble des membres du groupe, majoritairement sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Cette action a démarré dès 2010, avec quelques réseaux engagés au niveau national, et la mobilisation autour des collectifs s'est renforcée progressivement (cf. schéma/frise chronologique).





LES REALISATIONS 2019

- On assiste à une montée en puissance du nombre de collectifs en 2019 : **près de 250 groupes dans la région Nouvelle-Aquitaine.**
- Ils mobilisent **environ 3 000 agriculteurs** sur l'ensemble des filières et du territoire.
- La région Nouvelle-Aquitaine est de loin la plus mobilisée sur ces dispositifs avec :
 - > **45 réseaux DEPHY**
 - > **103 « groupes 30 000 »**
 - > **93 GIEE actifs**



Un agenda des actualités agroécologie

Afin de rendre plus lisibles les actions de ces collectifs et plus globalement les actions de communication des partenaires sur l'agroécologie, la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a lancé en 2019 **un agenda des actualités agroécologie, hébergé sur le site internet de la Chambre régionale :**

<https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/agro-environnement/agro-ecologie/agro-ecologie-les-actus-pres-de-chez-vous/>

Cet agenda, avec localisation sur une carte et tri thématique des actions, **permet de visualiser rapidement l'ensemble des actions programmées.**

Depuis son lancement plus d'une centaine d'événements a été mis en ligne.

QUOI DE NEUF EN 2020

Avec le lancement dès le 15 janvier 2020 de l'appel à projets commun GIEE/groupes 30 000, l'objectif est de faire encore monter en puissance le nombre de collectifs, en mobilisant de nouveaux acteurs et des territoires encore relativement peu engagés dans cette démarche :

<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Appel-a-projets-2020-pour-l>

En parallèle, il est aujourd'hui essentiel de capitaliser et communiquer sur les résultats de ces collectifs, dans un objectif de transfert et massification de ces bonnes pratiques, à la fois au niveau régional, départemental et local :

- la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine va organiser le 18 mars un colloque sur la filière viticole « réduction des phytos en viticulture : la force du collectif ! »
- elle va coordonner 28 « Rencontres alternatives phytos » dont les objectifs sont : d'une part de diffuser et de partager largement les résultats issus des expérimentations et des évolutions de pratiques mises en œuvre par les agriculteurs et expérimentateurs DEPHY et 30 000, d'autre part de mettre en contact des agriculteurs et conseillers avec les réseaux DEPHY et 30 000 pour faire connaître ces dispositifs et faire émerger des projets collectifs.

TRANSITION AGRICOLE

Chaque Chambre d'agriculture départementale, dans le cadre de la mise en œuvre des politiques de renouvellement des générations en agriculture, dispose de données sur l'activité des Points Accueil Installation des CEPPP (Centre d'Elaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisé), de la DJA (Dotation Jeune Agriculteur), du prêt d'honneur, du RDI (Répertoire Départ Installation Transmission), des cédants rencontrés.

Suite à la réforme territoriale, le réseau des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine réalise « l'Observatoire Installation-Transmission » et le partage à l'ensemble des acteurs de la profession et des territoires, en publiant une brochure.



Observatoire régional Installation Transmission



LES OBJECTIFS

L'Observatoire régional Installation-Transmission est un outil exploitant les données des **Chambres d'agriculture, de la MSA, des collectivités territoriales, de l'État** qui permet d'analyser les installations aidées et non aidées de l'ensemble du territoire Nouvelle-Aquitaine.

Mis en place dès 2015, il permet de **mieux connaître la diversité des installations-transmissions et des dispositifs d'accompagnement** de l'installation sur l'ensemble de la nouvelle région.

Il a pour vocation d'**éclairer les politiques publiques face aux défis de l'installation et de la transmission en agriculture**, avec pour ambition de faire prendre conscience des évolutions des porteurs de projets, des nouveaux installés et de l'agriculture de demain.

QUOI DE NEUF EN 2020

- Poursuivre la réalisation de l'Observatoire et sa présentation dans différentes instances.
- Poursuivre le partenariat avec les filières Agriculture Biologique.
- Développer l'utilisation des données de l'Observatoire par d'autres filières et d'autres partenaires.



LES REALISATIONS 2019

- **Réalisation de la brochure « Observatoire régional Installation-Transmission », chiffres clés 2018** (avril 2019).
- **Présentation des enseignements de l'Observatoire** par la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine au 1^{er} Comité régional Installation-Transmission en avril 2019 et à la Journée régionale sur l'Installation et la Transmission au Salon de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine en juin 2019.
- **Mise en ligne sur le site de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine :**
<https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/observatoire-de-linstallation-nouvelle-aquitaine-2018/>
- **Diffusion de 5 000 brochures dans les 12 départements de Nouvelle-Aquitaine.**
 Utilisation lors de manifestations et en COTI (Comité d'Orientation Transmission Installation)



La bio s'installe



En octobre 2019, l'Observatoire Installation-Transmission a procédé à la publication du **1^{er} Observatoire de l'Installation en Agriculture Biologique** avec l'intégration de données de l'Observatoire régional de l'AB.

Il est disponible sur le site de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine :

<https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/analyse-des-installations-en-agriculture-biologique/>

La Chambre régionale d'agriculture a présenté les principaux enseignements tirés de cet Observatoire lors du Comité régional d'orientation de l'agriculture biologique qui s'est tenu le 3 décembre 2019.

INSTALLATION TRANSMISSION

Aujourd'hui en Nouvelle-Aquitaine, il y a environ 2,2 installations pour 3,5 arrêts d'activité et d'ici 2030, plus de la moitié des agriculteurs est destinée à prendre sa retraite.

Le Printemps de la Transmission s'inscrit dans le cadre de la politique régionale du renouvellement des générations et en particulier du programme d'accompagnement de l'Installation et la Transmission en agriculture (AITA).

Le réseau des Chambres d'agriculture est fortement impliqué dans la mise en œuvre de la politique du renouvellement des entreprises et des actifs agricoles.



Printemps de la Transmission



LES OBJECTIFS

- > **Mobiliser les équipes Transmission de toutes les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine** autour de l'événement « Le Printemps de la Transmission ».
- > **Organiser des journées d'informations et de débats durant tout le mois de mars**, du lundi 11 au vendredi 29 mars 2019, pour permettre aux futurs cédants de réfléchir au mieux la transmission de leur exploitation.
- > **Organiser des ateliers** afin de faire le point sur les dernières nouveautés réglementaires, mais également sur les différentes phases d'une démarche de transmission de son exploitation agricole. Ces rencontres s'adressent en priorité aux agriculteurs et agricultrices de plus de 55 ans, pour les aider à anticiper le passage de relais.
- > **Mettre au cœur du débat la question des relations humaines** qui est le fil conducteur et l'angle choisi au travers des témoignages et des intervenants.

QUOI DE NEUF EN 2020

Poursuivre la réalisation du Printemps de la Transmission dans tous les départements de Nouvelle-Aquitaine avec de nouveaux intervenants.



LES REALISATIONS 2019

- **12 manifestations dans 11 départements**
- **870 participants dont 500 cédants et 110 porteurs de projets**
- **Différents ateliers :**
 - « Les outils de la Transmission » (Chambres + SAFER)
 - « La retraite des non-salariés agricoles » (MSA)
 - « La transmission du patrimoine » (FDSEA)

Trois grands témoins ont accompagné ces journées et ont contribué à cette réflexion :

Danielle GUILBAUD, coach et médiatrice,

« ...le projet est peut-être moins important que de trouver la bonne personne... »

Roger LE GUEN, sociologue chercheur

« ...la transmission ne va plus de soi... »

Éric CHARBONNIER, sociologue coach

« ...passer de l'idée d'un successeur à une idée de repreneur... »



Les grands témoins (de haut en bas et de gauche à droite) : Eric Charbonnier, Roger Le Guen, Danielle Guilbaud.

INNOVATION RECHERCHE DEVELOPPEMENT

Fruit d'une collaboration entre la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et la Chambre régionale d'agriculture Occitanie, le projet de R&D : « 3 Cultures en deux ans » est lauréat de l'appel à projet CasDAR Innovation Partenariat.

Projets de R&D

« 3 cultures en deux ans »



LES OBJECTIFS

Avec le changement climatique et le raccourcissement des cycles des cultures combiné au souhait de couvrir au maximum les sols et d'améliorer les performances des systèmes de cultures **quelques agriculteurs se sont lancés dans la mise en place de 3 cultures en deux ans en intercalant des cultures de vente semées entre deux cultures d'hiver.**

Les Chambres d'agriculture ont souhaité accompagner le développement de ces pratiques, évaluer l'intérêt de ces innovations et apporter des références techniques, économiques et environnementales.



LES REALISATIONS 2019

Le projet a été **lancé en 2019** avec la **mise en place d'un réseau de 43 parcelles** (sarrasin, soja, tournesol, ClvE, maïs, etc.) **sur les 2 régions** et la **mise en place d'une expérimentation sur le site de l'INRA de Lusignan.**

QUOI DE NEUF EN 2020

En 2020, le projet se poursuit avec entre autres une analyse de la filière via la consultation des coopératives et du négoce.





Lancement de la plateforme RAIN

Dans le cadre du Réseau régional Innovation, une plateforme d'échanges des projets R&D a été créée en partenariat avec des acteurs de la filière R&D. L'objectif était d'organiser et de disposer d'un outil pour faire connaître mais aussi partager des projets porteurs et producteurs d'innovation.

Cette plateforme constitue une véritable vitrine de l'innovation en agriculture en Nouvelle-Aquitaine. Elle doit aussi participer à un écosystème favorable à l'innovation en favorisant les échanges entre les équipes de R&D au plus près des agriculteurs.

La création de cette plateforme a été prise en charge par l'Ecole d'ingénieurs Bordeaux Sciences Agro avec pour objectifs :

- la mise en lignes de projets
- l'alimentation régulière avec les informations sur les appels à projets
- l'information sur les événements portant sur la recherche et l'innovation en agriculture

La plateforme a fait l'objet d'une présentation lors des Etats Généraux de l'Innovation qui se sont tenus le 4 juin 2019 dans le cadre du Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine.

D'ores et déjà, elle comporte la présentation de 19 projets, 35 appels à projets relayés et plus de 100 inscrits.

A retrouver sur : <https://rain-innovation.fr>



INNOVATION RECHERCHE DEVELOPPEMENT

Un appel à projet annuel est lancé sur la valorisation et le transfert des références acquises dans le cadre de projets CasDAR ou autres. **En 2019, cet appel à projet a été piloté nationalement par Terre de Lien. Il s'agit de développer des projets partenariaux de transfert de références. En 2019, la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a déposé 4 projets directement, ou avec un chef de fil ONVAR (Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale). Ces 4 projets ont été lauréats et seront conduits sur 2020 et 2021.**



La Chambre régionale d'agriculture **lauréate** de **3 projets ARPIDA***



LES OBJECTIFS

Le projet PROAPI a pour objectif de produire une plateforme d'outils méthodologiques et d'aide à la décision pour les projets en apiculture (installation, développement d'exploitations ou ateliers apicoles, transmission d'exploitations apicoles). Les participants sont : la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, les Chambres départementales d'agriculture de Charente-Maritime, Haute-Vienne et Dordogne, l'ADANA, le Lycée de Venours, ITSAP Prestataire.

Le projet RACINE vise à transférer des connaissances en agroforesterie sur la région Nouvelle-Aquitaine afin de créer une dynamique entre les agriculteurs intéressés par ce mode de production et ceux déjà engagés en agroforesterie.

Les partenaires du projet sont : Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, les Chambres départementales d'agriculture de Lot-et-Garonne (pilote), Charente-Maritime, Haute-Vienne, Dordogne, Landes et Pyrénées-Atlantiques, Arbre et Paysage 32, Prom'haies.

QUOI DE NEUF EN 2020

Les 4 projets vont être lancés.

D'autre part, un nouvel appel à projet ARPIDA, animé par l'Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture, est en cours avec une réponse attendue pour fin avril 2020.

Le projet sur les relations humaines dans la transmission de l'exploitation agricole se donne comme objectif de faire évoluer les méthodes d'accompagnement à la transmission des exploitations agricoles sur la question des relations humaines. Les partenaires sont : la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, les Chambres départementales d'agriculture des Deux-Sèvres, Corrèze et Dordogne, TRAME, GAEC et Sociétés.

Le projet Dynamitae doit favoriser la transition agro-écologique, via des ateliers d'échanges de pratiques et de sensibilisation à la co-conception, en impliquant les groupes d'agriculteurs et les conseillers de différents réseaux et filières. Les partenaires sont : TRAME (Porteur), la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Bio Nouvelle-Aquitaine, Coop de France, FRCUMA et NACA.

ARDIPA : Animation Régionale des Partenaires pour l'Innovation et le Développement agricole



Rencontres innovantes pour sujets innovants

Le Réseau régional Innovation en Agriculture animé par la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine organise deux événements annuels sur une thématique d'innovation : **les Etats Généraux de l'Innovation** dans le cadre du Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine (4 juin 2019) et **les Rencontres Recherche Développement Formation** (5 décembre 2019 au Lycée agricole Limoges-Les-Vaseix).

Après le biocontrôle en 2017, les couverts végétaux en 2018, **la thématique 2019 a porté sur le développement de la robotique en agriculture. Plus de 200 personnes étaient présentes pour ces deux événements destinés à apporter des informations et susciter des échanges.**

Les actes et présentations sont disponibles sur le site de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine : <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/innovation/reseau-regional-de-linnovation/rencontres-recherche-developpement-formation/robots-acteurs-dune-agriculture-du-futur>

En 2020, les Etats Généraux de l'Innovation et la Rencontre Recherche Développement Formation porteront sur l'autonomie protéique et azotée des exploitations et des territoires.



INNOVATION RECHERCHE DEVELOPPEMENT

Depuis plus de 10 ans, une méthode permettant d'évaluer les restitutions en azote des cultures intermédiaires a été mise au point par la Chambre régionale d'agriculture ex Poitou-Charentes.

Cette Méthode d'Estimation et Restitution des Cultures Intermédiaires (MERCİ) s'accompagne d'un outil de calcul mis à disposition, gratuitement.

Devant l'expansion des demandes, la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a proposé de transférer cet outil sur internet pour en donner un accès plus large et permettre son évolution.

Cette nouvelle application, à vocation nationale, apporte de nouvelles fonctionnalités en évaluant les restitutions d'autres éléments fertilisants.

MERCİ : Méthode d'Estimation et Restitution des Cultures Intermédiaires



LES OBJECTIFS

- **Proposer un outil de calcul des restitutions d'azote** par les cultures intermédiaires.
- **Proposer un tutoriel** pour expliquer la méthode.



LES REALISATIONS 2019

- **Une enquête a été réalisée auprès des utilisateurs de MERCİ dans sa version actuelle.** Elle a montré l'intérêt de l'outil et a permis de bien formaliser les attentes pour construire le cahier des charges de cet outil en version Web.
- **L'outil en format Web a été réalisé.**



QUOI DE NEUF EN 2020

Lancement de l'outil MERCİ pour une utilisation par les conseillers et les agriculteurs.



Le COREDEF gère le Programme régional de Développement Agricole et Rural

La Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine est responsable du Programme régional de Développement Agricole et Rural (PRDAR).

Ce programme implique **270 agents** et de l'ordre de **110 ETP**.

D'un montant de **5,44 million d'euros**, il concerne **39 organismes** dont les Chambres d'agriculture, les services de remplacements et plusieurs partenaires.

Il permet de déployer, sur l'ensemble du territoire régional des actions de conseils et de créer des références techniques et économiques.

Il soutient le projet régional d'innovation agricole. Le pilotage de ce programme est assuré par le Comité régional de Développement et de Formation (COREDEF).

Suite aux élections Chambres d'agriculture, avec le renouvellement des élus, le COREDEF s'est réuni dans sa nouvelle configuration le 21 Juin 2019.

Ce comité a validé une feuille de route portant sur la coordination de la capitalisation des groupes d'intérêt économique et environnemental (GIEE) et des groupes 30 000 qui amplifient l'adoption de pratiques de réduction des produits phytosanitaires.

Le COREDEF a également examiné la politique de la région au travers du projet Néo Terra. L'objectif de Néo Terra est d'accélérer, massifier et accompagner les transitions à venir, l'agriculture étant fortement concernée par ces transitions.

Le Programme régional de Développement Agricole et Rural, refondu en 2017 doit se poursuivre jusqu'en 2020.

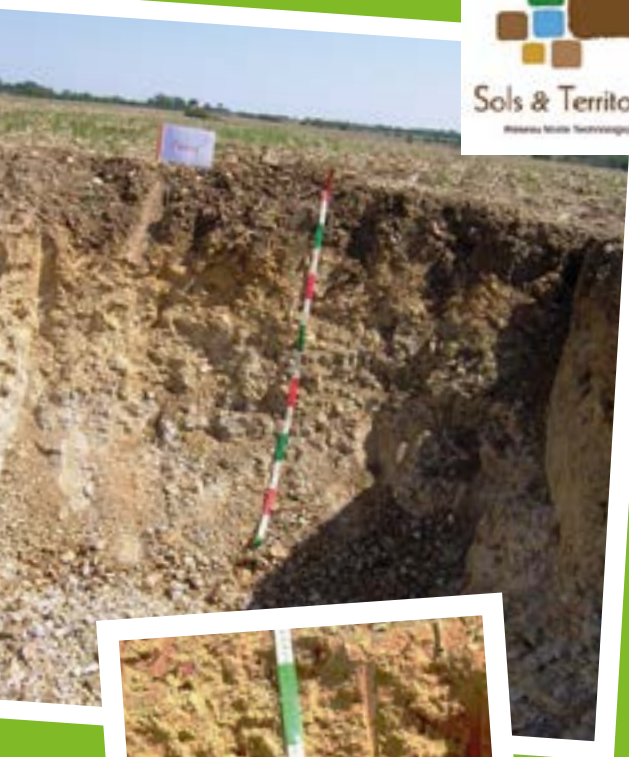
La programmation 2021-2027 prendra le relais.



INNOVATION RECHERCHE DEVELOPPEMENT

La Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine anime le Réseau Mixte Technologique Sols et Territoires (RMT) avec l'INRA Infosols et la Chambre régionale d'agriculture Grand-Est.

Ce RMT, reconnu en 2010, a demandé et reçu un nouvel agrément pour la période 2020-2024.



Réseau Mixte Technologique Sols et Territoires



LES OBJECTIFS

Le RMT Sols et Territoires vise à :

> **créer de nouvelles données spatialisées sur les sols,**

> **à utiliser, valoriser et transmettre les données existantes** pour répondre à des problématiques agricoles environnementales et territoriales.

Il s'adresse aux professionnels agricoles mais aussi à toutes les structures chargées des problématiques environnementales ou d'aménagement du territoire.

En Nouvelle-Aquitaine, les Chambres d'agriculture sont dépositaires d'un ensemble de données concernant les départements de Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne, Corrèze et Creuse. L'INRA est dépositaire de celles de Gironde et des Landes et l'Ecole d'ingénieurs agricoles de Bordeaux Sciences Agro de celles de Dordogne, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques.



LES REALISATIONS 2019

- **La réunion d'échanges Nouvelle-Aquitaine avec les maîtres d'œuvre régionaux et les financeurs** qui s'est tenue le 17 mai 2019, a permis de mieux connaître les données disponibles des Chambres d'agriculture, de l'INRA et Bordeaux Sciences Agro et de partager les pratiques de valorisation et mises à disposition des données.
- Cette réunion a associé la DRAAF et le Conseil Régional ainsi que la plateforme ATEGERI.

QUOI DE NEUF EN 2020

Le nouveau programme déposé fin 2019 se met en place début 2020.

Plusieurs axes de travail ont été définis tels que :

- L'organisation de centres de ressources à l'échelle des régions.
- La construction de cartes des sols utilisant de nouveaux outils de modélisation statistiques.
- Le développement de méthodes participatives pour mieux connaître les sols.
- Le développement de thématiques d'intérêt (potentialités des sols, etc.).
- La proposition de formations sur les sols. L'accompagnement des collectivités dans leurs politiques territoriales.
- La mise à disposition des données sur les sols sur Géoportail.



EMPLOI FORMATION

Les chefs d'entreprise agricole utilisent quotidiennement les outils numériques sur leurs exploitations. Nombre d'entre eux et notamment les jeunes agriculteurs, maintenant habitués à communiquer, à collaborer et à créer à distance, souhaitent de nouvelles modalités de formation, en cohérence avec leurs pratiques professionnelles. Ils sont prêts aujourd'hui à se former autrement.

Acteur proactif depuis 2013 dans le développement des Formations Mixtes Digitales (FMD), parcours pédagogiques qui utilisent des modalités de formation variées (présentielles, distancielles et tutorées), VIVEA s'est engagé et a investi dans l'accompagnement des organismes de formation sur l'ensemble du territoire.

Depuis 2013, le développement des FMD en agriculture est en forte croissance : 3 fois plus de FMD en 2017, 2 fois plus d'organismes de formation impliqués et plus de 3 000 stagiaires formés avec ces nouvelles modalités.

Digitalisation de l'offre de formation des 12 CDA de Nouvelle-Aquitaine



LES OBJECTIFS

Les FMD constituent un enjeu de professionnalisation de l'offre de formation des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine.

D'autant plus que **les outils de communication et de promotion digitale peuvent permettre aux organismes de formation d'élargir et de fidéliser leurs clients.**

Ce projet est en cohérence avec le plan national de relance de la formation.

Dans ce contexte concurrentiel, **les services formation des 12 Chambres départementales d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine ont travaillé conjointement** pour envisager les différents modèles possibles de déploiement de ce type de formation et ce afin de **professionnaliser et diversifier leur offre de formation, de janvier à octobre 2019.**



LES REALISATIONS 2019

Le déploiement des Formations Mixtes Digitales doit s'appuyer sur **un outil plateforme de Learning Management System (LMS)**.

Diverses solutions de plateforme ont été expérimentées.

Le choix final du groupe s'est porté sur le LMS Moodle, qui correspond à l'option retenue par RESOLIA depuis deux ans et qui permet d'optimiser les coûts du prestataire « LMS Factory ».

Les 12 Chambres départementales d'agriculture de la région Nouvelle-Aquitaine ont donc fait l'acquisition du même outil LMS Moodle, au sein duquel chaque service formation départemental peut gérer de façon autonome ses formations comme ses participants.

25 collaborateurs des Chambres d'agriculture formés

Depuis le 16 octobre 2019, la plateforme <https://formagri-na.fr/> est en ligne et opérationnelle.

25 collaborateurs des Chambres départementales ont d'ores et déjà été formés à la prise en main de la plateforme en octobre 2019.



QUOI DE NEUF EN 2020

Pour 2020, plusieurs objectifs sont poursuivis :

- Faire le bilan des formations proposées en FMD par les Chambres départementales d'agriculture.
- Identifier et partager les modules créés en FMD.
- Faire monter en compétences les collaborateurs sur l'ingénierie pédagogique et sur la création de ressources en FMD.
- Communiquer dans le réseau Chambres sur ce nouvel outil à disposition.
- Faire le lien avec les projets de l'APCA (Entrepôt « Marketplace » pour mutualiser les ressources numériques et les compétences).

EMPLOI FORMATION

Le conseil en évolution professionnelle est le dispositif phare de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Concrètement, l'objectif de ce service est d'aider chacun à élaborer, formaliser et mettre en œuvre une stratégie d'évolution professionnelle par le développement des compétences et l'accès à de nouvelles qualifications.

Aux côtés du compte personnel de formation, cet outil vise à sécuriser les transitions professionnelles des salariés à l'heure où près de 14 % des métiers risquent d'être fortement automatisés et 32 % radicalement transformés du fait du progrès technologique.



**MON-CEP.ORG/
NOUVELLE-AQUITAINE**

Conseil en évolution professionnelle



LES OBJECTIFS

En Nouvelle-Aquitaine, **2,4 millions de personnes actives occupées, cadres et non cadres, sont concernées**. Le groupement mené par le Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences (CIBC 33) concentre son action sur les actifs non-cadres qui représentent l'essentiel de ce public.

Ce groupement est constitué des partenaires suivants : Fédération nationale des CIBC, CIBC Allier, CIBC nord Nouvelle-Aquitaine, CIBC Solutions RH, CIBC sud Aquitaine, Association paritaire pour l'évolution professionnelle en Nouvelle-Aquitaine, CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) Charente, CIDFF Charente-Maritime, CIDFF Limousin, CIDFF Gironde, Chambre de commerce et d'industrie Nouvelle-Aquitaine, Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, Chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Aquitaine, Retravailler Ouest, Retravailler Sud-Ouest, Envergure.

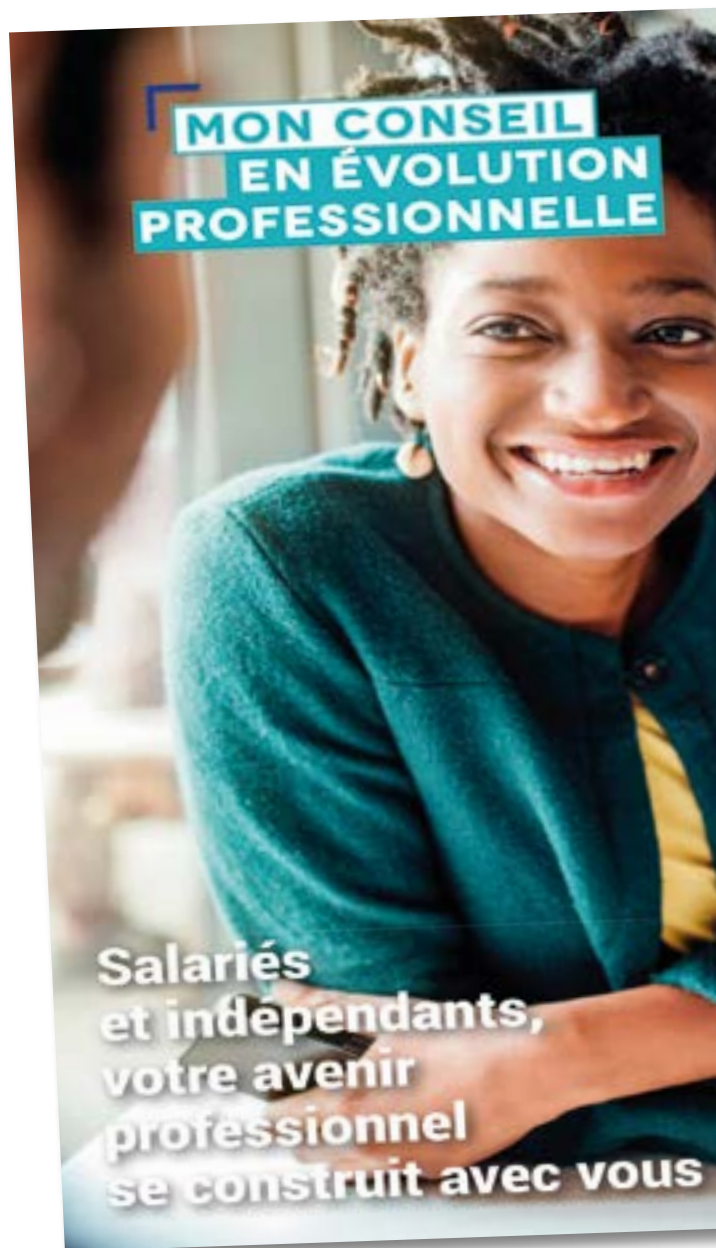
Ce service de proximité est déployé sur 79 communes en fonction de leur typologie (dans des sites dédiés au conseil à l'évolution professionnelle ou dans des sites-relais avec des permanences ponctuelles).

Au total, **jusqu'à 40 000 appels entrants sont attendus dès 2020**, un chiffre amené à croître dès la deuxième année suite à la campagne d'information mise en place sur l'ensemble du territoire.

LES REALISATIONS 2019

- **L'organisme public France Compétences** a confié au CIBC 33 et ses partenaires la mission de conseil en évolution professionnelle des salariés et indépendants occupés, en novembre 2019.
- **Depuis le 2 janvier 2020, le CIBC 33 et ses 15 partenaires accompagnent** les actifs occupés non-cadres de Nouvelle-Aquitaine qui souhaitent faire le point sur leur situation et leur avenir professionnel.
- **Le réseau des Chambres d'agriculture a été retenu en partenariat avec le CIBC 33** pour les 4 prochaines années.
- **La Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine est co-traitante du projet avec les Chambres d'agriculture départementales** de Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Dordogne sous-traitantes et qui assurent ce conseil.

A noter : en France métropolitaine, les Chambres régionales d'agriculture d'Occitanie et d'AURA ont également été retenues.



QUOI DE NEUF EN 2020

- **Montée en compétences des conseillers en évolution professionnelle** des Chambres d'agriculture impliquées.
- **Plus globalement et au-delà des Chambres départementales d'agriculture agréées, communiquer, informer et créer des partenariats autour de ce droit au conseil en évolution professionnelle, ouvert pour tous les salariés agricoles et les exploitants agricoles** (travail en collaboration avec l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture et les Chambres régionales d'Occitanie et d'AURA).

EMPLOI FORMATION

Face à la réforme systémique induite par la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, la profession agricole a entamé une réflexion pour définir comment s'en emparer et pour répondre aux enjeux partagés.



Loi Avenir professionnel : quels enjeux pour la profession agricole Nouvelle-Aquitaine ?

LES OBJECTIFS

La Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a tenu un après-midi de réflexion-débat, le 7 novembre 2019, à Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pessac, autour des enjeux de la loi « Avenir professionnel » en agriculture.

Cet événement a été organisé en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, la DRAAF, la Commission Paritaire Régionale Emploi en agriculture et OCAPIAT.

Au programme :

- > **Introduction des travaux par Christian CULOT de Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine** (témoin extérieur au monde agricole) pour poser les enjeux de la loi au regard des orientations posées par la profession).
- > **Présentation des enjeux par les partenaires institutionnels du secteur agricole.**
- > **Echanges-débats avec les participants** pour se donner des perspectives d'actions.



LES REALISATIONS 2019

Différents axes de réflexion ont été dégagés :

- **Sensibiliser les professionnels** aux enjeux de la loi et à la nécessité de faire remonter les besoins.
- **Mener un travail prospectif** pour adapter l'offre de formation.
- **Mener un travail avec la DRAAF** sur la mission de contrôle pédagogique pour outiller les professionnels.
- **Autour des enjeux de moyens sur les formations techniques, faire l'inventaire** de ce qui existe déjà et favoriser les coopérations (public/privé ; mutualisation des plateaux techniques).



Un questionnaire sur les attentes

Un questionnaire en ligne a été élaboré sur le recueil des attentes des participants :

- Selon vous, quels éléments souhaiteriez-vous que le Comité d'Orientation régional Emploi et Formation en Agriculture du 7 novembre vous apporte concernant la loi « Avenir professionnel » ?
- Selon vous, comment les professionnels de votre structure peuvent s'emparer de cette nouvelle loi ?
- Selon vous, qu'est-ce que la loi « Avenir professionnel » change pour votre structure ?

Une quarantaine de réponses a été traitée.

QUOI DE NEUF EN 2020

Développer les axes de réflexion dégagés le 7 novembre, en lien notamment avec le Contrat régional de filière Agriculture et la Charte de l'enseignement agricole CRANA/DRAAF.

ECONOMIE

Depuis 2017, la Chambre régionale d'agriculture organise une Journée Prospective qui permet de se projeter sur des thématiques d'actualité liées à l'économie et la politique agricoles.

Ainsi le 14 février 2017 à Bordeaux, ce colloque abordait « la régulation des marchés agricoles et la gestion des risques : un défi incontournable pour la future PAC ».

Le 18 juin 2018 à Limoges, la thématique traitée était « Mondialisation des échanges, dérégulation des marchés agricoles et concentration des entreprises amont et aval : quelles voies d'adaptation et de développement pour l'agriculture de Nouvelle-Aquitaine ? ».

« Entre concentration et segmentation : évolutions récentes des circuits de distribution alimentaire et répartition de la valeur ajoutée agricole » était le thème choisi pour 2019.

La Journée Prospective



LES OBJECTIFS

Dans un certain nombre de pays comme la France, coexistent encore **une multitude de circuits alimentaires, bien souvent territorialisés** : circuits courts et de proximité, réseaux de distribution spécialisés (bio, produits locaux...), marchés, « city-markets »...

Avec le développement de la demande en produits locaux, tracés et « naturels », ces différents circuits connaissent un fort développement, particulièrement dans les villes, au point de bousculer, en même temps que le numérique, le schéma classique des hyper-marchés.

Du fait de sa diversité et de son orientation historique sur une large gamme de produits de qualité, **l'agriculture néo-aquitaine est particulièrement bien placée pour répondre, outre ses traditionnels grands marchés à l'exportation (vins, cognac, céréales...) à cette forte demande locale (grand-Ouest et Sud-Ouest) en produits d'origines et de qualité.**

La « montée en gamme » est plus que jamais d'actualité, et elle fait l'objet d'un soutien fort des collectivités et de l'Etat.



L'objectif de la journée était d'apporter des informations pour éclaircir trois questions fondamentales, qui se posent à très court terme vu la vitesse des changements :

- Quelle serait l'insertion des gammes de production régionales dans des formes de distribution et des habitudes de consommation en plein bouleversement ?
- Comment pourrait se répartir la valeur ajoutée ?
- Quels sont les leviers qui permettraient d'assurer aux producteurs un juste retour de la valeur ajoutée pour rémunérer correctement le travail et le capital agricoles ?

PROGRAMME
ENTRE CONCENTRATION ET SEGMENTATION :
 ÉVOLUTIONS RÉCENTES DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE ET RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE AGRICOLE

Judi 12 décembre 2019 de 9 h 30 à 16 h 30
 à l'Espace régional Nouvelle-Aquitaine à VOULLÉ (79)
 Adresse A12 - Aire du Pôles Charentes - 79230 VOULLÉ

9h15 Accueil des participants

9h30 Introduction par Dominique GARCET, Président de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et Jean-Louis REVAUDAL, Président du Comité d'Orientation Régional d'Économie Prospective de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine

10h00 Conférence « Mutations de la consommation et de la distribution alimentaire, loi Egalim et répartition de la valeur ajoutée » (à la suite de la 10ème Journée Régionale de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine) par Frank MICHEL et Bertrand DUMAS, Economistes à la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, suivie de deux tables rondes.

12h00 REPAS

13h30 Table ronde 1 = Pour toucher tous les publics, de la métropole au bourg rural, comment les circuits courts et de proximité peuvent-ils s'insérer dans les réseaux logistiques et de distribution ? par Frank MICHEL et Bertrand DUMAS, Economistes à la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Céline GABRIEL, Chargée de Mission à la Chambre Régionale des Deux-Sèvres et Stéphane TARDY, Chargé de Mission au Nièvre-Nivernais

15h00 Table ronde 2 = Bilan des négociations commerciales après l'adoption de la Loi Alimentation par Frank MICHEL et Bertrand DUMAS, Economistes à la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Marie-Françoise SARTER, Vice-Présidente de la CC de l'Inde et du Pôles, Céline GABRIEL, Chargée de Mission à la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres, Christophe ZACCHÉ, Directeur Président du COOP'Biens Nat et Stéphane DUMAS, Directeur et membre du Conseil d'Administration d'INSEPI Nouvelle-Aquitaine

16h30 Synthèse et conclusion de la journée, par Jean-Louis REVAUDAL, Président du Comité d'Orientation Régional d'Économie Prospective de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine

Animation par Frank MICHEL et Bertrand DUMAS, Economistes à la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine

avec la participation financière de

Nouvelle-Aquitaine



Des échanges riches !

L'édition 2019 de la Journée Prospective de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a abordé le thème : « **Entre concentration et segmentation : évolutions récentes des circuits de distribution alimentaire et répartition de la valeur ajoutée agricole.** ».

Elle a eu lieu le 12 décembre 2019, sur l'Espace régional Nouvelle-Aquitaine, à Vouillé (79). Une soixantaine de personnes était présente.

Il faut noter une bonne participation du public aux échanges lors de la conférence et des tables rondes.

ECONOMIE

Le Service Régional de l'Information Statistique, Economique et Territoriale de la DRAAF publie régulièrement des éléments de conjoncture agricole, mensuelle, annuelle, avec des indicateurs chiffrés sur les volumes de production et les cours.

Les élus professionnels souhaitent disposer pour la fin de l'année, ou pour des conférences de presse, d'un complément d'analyses plus qualitatives, sur les faits marquants de l'année, les enjeux et les perspectives pour les filières, avec une approche territoriale.

Conjoncture agricole Campagne 2019



LES OBJECTIFS

- **Mettre en place un groupe de travail régional** « Conjoncture des productions agricoles majeures » composé de coordonnateurs départementaux et de référents régionaux filière du réseau des Chambres d'agriculture de Nouvelle Aquitaine et du SRISSET.
- **Produire une fois par an, en fin d'année, une note globale de conjoncture régionale** traitant les spécificités territoriales (bassins de productions ou départements).
- **Valoriser ces analyses dans une publication.**
- **Présenter les résultats** lors des sessions des Chambres d'agriculture de fin d'année civile.
- **Alimenter les discours** des conférences de presse ou des réunions départementales.

QUOI DE NEUF EN 2020

- **Maintenir le groupe régional Conjoncture.**
- **Renouveler la rencontre** entre tous les référents filières et référents conjoncture de tous les départements, le SRISSET.
- **Produire le bilan de la conjoncture** de la campagne 2020 pour la session de fin d'année.
- **Valoriser ce travail** par une brochure annuelle.

LES REALISATIONS 2019

- **12 fiches de synthèse** des principales filières de Nouvelle-Aquitaine.
- **7 novembre 2019, réunion régionale de présentation** des notes de filières et d'échanges, avec la participation du SRISET.
- **Une présentation synthétique par le service économique de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine lors de sa session de fin d'année.** Une valorisation départementale pour les sessions des Chambres départementales d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine.



Une brochure

« La conjoncture agricole 2019 »

Réalisation de la première brochure « Conjoncture agricole Nouvelle-Aquitaine Campagne 2019 », en format de poche, diffusée à tous les responsables professionnels agricoles, les partenaires institutionnels et économiques, accessible sur le site de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine :

www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr

ECONOMIE

Le Colloque EUROPA 2019 constitue la 23^{ème} édition organisée par l'ONG EUROPA, dont les actions sont orientées vers les politiques publiques au sein de l'Union Européenne autour de trois thèmes :

- > Les réponses apportées aux attentes des institutions au travers des politiques agricoles et de développement rural en Europe
- > La gouvernance des politiques agricoles et de développement rural, entre régulation sectorielle et politique territoriale
- > les transformations du secteur professionnel agricole en réponse aux enjeux de demain



Co-organisation du Colloque EUROPA 2019



LES OBJECTIFS

Ces Colloques ont pour objectif de **réfléchir dans un cadre européen, grâce à la présence de plus d'une dizaine d'experts du réseau EUROPA appartenant aux Etats membres de l'UE, à de grandes questions touchant à l'action publique et aux politiques publiques.**

- L'agriculture au niveau européen : quels défis à relever dans un contexte mondial de crise ?
- Quelle(s) politique(s) agricole(s) et de développement rural en Europe, en réponse aux attentes des institutions et de la société ?
- Entre régulation sectorielle et politique territoriale, quelle(s) gouvernance(s) des politiques agricoles et de développement rural et quelle(s) intervention(s) publique(s) pour répondre à l'objectif de cohésion sociale et territoriale ?
- Préparer le secteur professionnel agricole aux enjeux de demain : quelle agriculture en Europe à l'horizon 2025 pour des territoires compétitifs et solidaires ?

LES REALISATIONS 2019

Le Colloque EUROPA, qui s'est tenu à Limoges le 29 novembre 2019 s'est penché sur le thème : « **Les politiques agricoles et de développement rural en Europe : pour une agriculture au service de l'attractivité des territoires ?** ».

160 personnes étaient présentes.

Des représentants de 12 Etats membres de l'UE ont ainsi fait part des enjeux spécifiques de leur pays, notamment en termes de cohésion sociale et territoriale.

La Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine a été partenaire dans l'organisation et, au travers du réseau, a largement participé aux tables rondes (Dominique GRACIET et Jean-Marc RENAudeau en tant que rapporteurs) et présentations (pôle économie en binôme avec l'Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture).

Les prises de paroles de notre compagnie ont souligné que **les agriculteurs sont les acteurs majeurs de la dynamique des territoires, tout en rappelant que la question de leur revenu était essentielle, ainsi que la nécessaire confiance dans leurs pratiques de production.**

Tout au long des échanges, face aux nombreux défis relevés, **notre agriculture néo-aquitaine s'est affichée comme une solution et un véritable levier d'actions.**



VALEUR AJOUTÉE SUR LES TERRITOIRES

Le cadre juridique des Organismes Uniques de Gestion Collective de l'eau (OUGC) est complexe et plusieurs contentieux sont en cours (Irrigadour et plusieurs OUGC de Poitou-Charentes) : certaines Autorisations uniques pluriannuelles (AUP) ont récemment été annulées en première instance.

De plus, le contexte des OUGC est spécifique à chaque bassin, une grande part des doctrines étant réalisée par les DREAL de bassin. Dans le bassin Adour-Garonne, il est marqué par les protocoles d'accord signés en 2011 entre l'Etat et la profession agricole. Au niveau national, il n'existe pas d'analyse juridique détaillée et adaptée aux spécificités territoriales.

Structuration d'un accompagnement juridique pour les OUGC



LES OBJECTIFS

L'objectif de l'action est de **bénéficier d'un accompagnement juridique permanent issu de personnes compétentes dans le Droit de l'Eau et de l'Environnement** (avocats pour la partie défense, juristes pour la partie conseil juridique) afin de :

- > **sécuriser et défendre les volumes autorisés aux irrigants,**
- > **sécuriser et défendre les actions des OUGC** (règlement intérieur, plan annuel de répartition...),
- > **bien connaître le cadre réglementaire dans lequel ils évoluent ou interviennent** (exemple : modalités de renouvellement des Autorisations uniques pluriannuelles) afin d'agir de manière pertinente dans ce cadre ou pour le faire évoluer,
- > **connaître les missions obligatoires/non obligatoires des OUGC, les missions possibles et les risques contentieux** pour cadrer les échanges avec l'administration.





LES REALISATIONS 2019

- **Publication en février 2019 d'un document de 67 pages ayant pour objet de réaliser une analyse juridique des OUGC, et plus particulièrement sur les autorisations Uniques Pluriannuelles de prélèvements (AUP), le règlement intérieur de l'OUGC et le contentieux auquel est, potentiellement, exposé l'OUGC.** La présente analyse permet de distinguer ce qui relève du Droit – notamment contenu dans le Code de l'Environnement – de ce qui relève de l'engagement volontaire (ou subi). Une telle analyse permet d'identifier ce qui doit être accepté des demandes de l'administration de ce qui doit être refusé, et ce afin que les OUGC concernés tiennent un même discours.
- **Structuration de l'accompagnement juridique permanent qui a démarré dès janvier 2020 et qui se matérialise par une convention signée entre les deux Chambres régionales d'agriculture Nouvelle-Aquitaine et Occitanie et le cabinet d'avocats VERDIER /LE PRAT.**
L'objectif était d'avoir des outils pédagogiques d'analyse et d'information, des réponses à des questions d'OUGC et de mutualiser les retours d'expérience. L'ensemble de ce travail n'a pas de vocation politique ou syndicale, mais uniquement de donner des éléments juridiques aux OUGC concernés qui les utiliseront à leur convenance.

QUOI DE NEUF EN 2020

Les actions de la convention signée entre les Chambres régionales d'agriculture et le Cabinet d'Avocats démarrent. Ainsi 2 outils vont prendre forme : « OUGC infos » et « FaQ » :

OUGC infos : il s'agit d'un outil pédagogique de structuration de l'information juridique pour les OUGC sous forme d'une note d'analyse intitulée « OUGC Infos – Nouvelle-Aquitaine & Occitanie ». Publiée tous les 2 mois (6 notes par an), cette note se décomposera en deux parties. La première concernera toutes les nouveautés publiées, réglementaires, doctrinales ou jurisprudentielles ayant trait aux OUGC. Elle portera aussi bien sur les actualités nationales que spécifiques au contexte de Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. La seconde partie portera sur un décryptage du contexte politique pouvant, un peu plus largement, influencer le contexte des OUGC et de la gestion quantitative de l'eau. Les thématiques à aborder dans la note pourront être proposées par les OUGC. La note sera élaborée en partenariat avec les deux Chambres régionales d'agriculture.

FaQ : Foire aux questions OUGC

Les OUGC pourront poser toutes leurs questions juridiques relatives à l'OUGC et à la gestion quantitative de l'eau en lien avec les missions des OUGC, au sujet de textes existants ou à venir. Ces questions devront potentiellement intéresser plusieurs OUGC. L'appui individuel spécifique à la mission de l'OUGC ou à des contentieux est en dehors du champ de cette action. Les Chambres régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine et Occitanie coordonneront la collecte des questions, leur tri et leur priorisation éventuelle. Le Cabinet d'avocat répondra aux questions et une FaQ sera ainsi constituée au fil du temps. Ces deux outils seront accessibles aux OUGC participant à ce projet et aux 2 Chambres régionales d'agriculture.

VALEUR AJOUTÉE SUR LES TERRITOIRES

La recherche d'autonomie protéique en Nouvelle-Aquitaine constitue un enjeu fort pour la région car elle contribue à valoriser les atouts liés à la diversité des productions et à la forte présence de démarches qualité qui ont modifié leur cahier des charges avec des exigences en alimentation non-OGM et d'origine locale.

Elle contribue à la durabilité et à la résilience des exploitations d'élevage et à l'amélioration de la fertilité des sols, la biodiversité et permet de diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES). Toutefois, le développement des cultures riches en protéines reste confronté à des difficultés techniques et économiques.

Cette recherche d'autonomie protéique s'inscrit dans la feuille de route du Conseil Régional avec le dispositif Néo Terra. Elle est considérée comme prioritaire par la Chambre régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine.

Plan Protéines Nouvelle-Aquitaine



LES OBJECTIFS

- **Produire des références et informations techniques** pour mettre en place des cultures protéiques et les valoriser dans les différents élevage.
- **Produire un modèle économique** pour le développement des surfaces en oléo-protéagineux et légumineuses dans le cadre de contractualisations de filière.
- **Construire un plan de communication** pour la diffusion de ces références.
- **Proposer un programme de soutien aux investissements** pour le stockage, le tri et la transformation pour l'aliment du bétail.

Ce programme d'actions fait l'objet d'une large concertation : Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, organisations économiques et filières, Instituts techniques et de recherche, administration.





LES REALISATIONS 2019

Au cours de l'année 2019 ont été réalisées les actions suivantes :

- **Finalisation de l'état des lieux** des productions et consommation de matières riches en protéines en Nouvelle-Aquitaine, **du diagnostic avec identification des freins et leviers d'actions à mettre en œuvre**
- **Réunion de 3 groupes de travail par filière** : groupes ruminants, monogastriques et grandes cultures (mars 2019)
- **Réunion du comité de pilotage le 17 juin 2019** qui a permis de valider le plan d'actions
- **Enquête auprès des partenaires** sur le positionnement vis-à-vis des propositions d'actions

QUOI DE NEUF EN 2020

Des groupes de travail seront réunis pour finaliser les actions :

- Structurations de filières
- Amélioration des teneurs en protéines des oléagineux et céréales destinées à l'alimentation animale
- Valorisation des cultures protéiques en élevage
- Autonomie protéique en systèmes herbagers

Un plan de communication sera construit avec élaboration d'une identité visuelle, organisation d'un colloque « Autonomie azotée et protéique des exploitations et des territoires », élaboration d'une News Letter.

Enfin, cette action fera l'objet d'une réponse aux appels à projets « Transition Agricole » et « Expérimentation » du Conseil Régional.



CAP'VERT 2019

3^{ème} édition de la Journée technique CAP'VERT co-organisée par l'INRA, l'Institut de l'Élevage, les Chambres d'agriculture et le BRILAC, le 26 septembre 2019 à Lusignan.

450 personnes ont participé dont **160 éleveurs, 100 techniciens et 75 apprenants. 7 ateliers techniques thématiques et une visite** du dispositif expérimental Patuchev ont permis aux participants d'échanger avec des experts et de partager leur expérience.

Objectif : diffuser des résultats d'expérimentations réalisées à Patuchev et par le réseau REDCap sur le thème de la valorisation de l'herbe en élevage caprin, de l'autonomie alimentaire et du renouvellement.



ENERGIES RENOUVELABLES

Journées au pied du méthaniseur

Les Journées au pied du méthaniseur sont une action réalisée dans le cadre de l'animation du dispositif MethaN-Action (programme régional d'accompagnement de la méthanisation en Nouvelle-Aquitaine) porté par la Région et l'ADEME et co-animé par la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et la FRCUMA.

Destinées à favoriser la montée en compétences des porteurs en projets de méthanisation, **deux journées sont organisées chaque année avec des thématiques différentes.** Par exemple, en 2019 : retour au sol digestat qui a accueilli 90 participants et rentabilité économique qui a accueilli 70 personnes.

La matinée est consacrée aux échanges entre porteurs de projets et à des témoignages d'exploitants d'unité de méthanisation. L'après-midi donne lieu à une visite d'unité de méthanisation avec démonstration.

Deux autres journées seront organisées en 2020.



TERRITOIRE

Tech-Ovin, salon professionnel du mouton, est un salon national situé à Bellac, au nord de la Nouvelle-Aquitaine. Il fêtait ses vingt ans en 2019.

Ce salon, dont la vocation est de délivrer les connaissances les plus récentes sur la production ovine pour un public d'éleveurs et de techniciens français et étrangers, a lieu tous les 2 ans et rassemble environ 15 000 visiteurs. Il est porté par une association où se retrouvent les différentes familles de la production ovine : FNO, Chambres d'agriculture, Interbev, Coopération, etc.



Salon Tech-Ovin

LES OBJECTIFS

La Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine s'implique dans Tech-Ovin à plus d'un titre :

- **organisation du stand bio,**
- **collaboration pour une session d'accueil d'actifs,**
- **préparation du Pôle Avenir,**
- **préparation du stand « de l'herbe au revenu »,**
- **préparation de conférences.**

LES REALISATIONS 2019

Tech-Ovin s'est tenu sur 2 jours, les 4 et 5 septembre 2019, avec des animations techniques telles que : Concours de tonte, présentation des races, démonstrations de matériels, chiens de troupeaux, métiers de la laine, dégustations de viande et de fromage...

Une soixantaine de mini conférences traitant de l'économie, de la génétique, de l'environnement etc. s'est tenue

Avec plus de 200 exposants, Tech-Ovin présente une offre commerciale complète pour toute la filière ovine

TERRITOIRE

Dans le cadre de la politique européenne de développement rural, les Etats membres doivent mettre en place un Réseau rural national. En France, le Réseau rural est organisé à 2 échelles, nationale et régionale.

Le Réseau rural français, est coordonné par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires et le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

La Région Nouvelle-Aquitaine, autorité de gestion des programmes de développement rural Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, a lancé une consultation pour être appuyée sur le lancement et l'animation du Réseau rural sur son territoire, via une cellule d'animation, pour la période 2018-2020. C'est la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine qui a été retenue.

Animation du Réseau Rural Régional Nouvelle-Aquitaine (RRR NA)



LES OBJECTIFS

- **Animer la mise en réseau des acteurs régionaux de développement rural**, en lien avec les échelons national et européen.
- **Communiquer sur la mise en œuvre des PDR et leurs résultats** afin de donner à voir l'action publique au cœur des territoires ruraux et favoriser l'émergence de nouveaux projets.
- **Capitaliser, via une mission de veille et de repérages**, sur les opérations et expériences menées, afin de favoriser le transfert de connaissances, la diffusion de bonnes pratiques et l'amélioration de la qualité des projets.
- **Décloisonner les relations entre acteurs du développement rural**, afin de promouvoir les actions transversales et multisectorielles, souvent vectrices d'innovation.





LES REALISATIONS 2019

Le Comité de pilotage est composé des services de la Région, du SGAR, de la DRAAF et de la DREAL. L'Assemblée Générale de lancement, le 19 juin, a réuni 70 acteurs du développement rural, majoritairement des collectivités, mais également des représentants socio-économiques, associatifs. Elle a permis d'identifier des enjeux et des ambitions dans trois domaines : les mobilités, les usages du numérique et les tourisms pluriels (tourisme économique et accueil social).

Un appui spécifique a été apporté aux Groupes d'Action Locale LEADER, avec l'organisation d'un séminaire Evaluation des programmes LEADER 2014 – 2020, le 28 novembre.

Plusieurs productions ont été réalisées en 2019 :

- **Une cartographie des réseaux régionaux** en présence autour du développement rural en Nouvelle-Aquitaine, pour construire la complémentarité
- **Une contribution à l'évaluation des PDR** avec l'analyse des Rapports Annuels de Mise en Œuvre renforcés 2018 des programmes LEADER et la rédaction de trois Résumés citoyens LEADER Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes
- **La présentation de six projets de développement rural**
- **La rédaction d'une newsletter**



Prêts pour l'évaluation des actions de terrains !

Le séminaire Evaluation du programme LEADER 2014–2020 a réuni 65 participants, venus de toute la région et représentant 40 Groupes d'Action Locale sur 52 en Nouvelle-Aquitaine.

Il avait pour objectifs stratégiques :

- > **d'anticiper l'évaluation finale des GAL** (individuelle) **et de la mesure Leader des PDR** (collective)
- > **de définir collectivement les enjeux** de ces niveaux d'évaluation
- > **de partager des outils méthodologiques et des expériences**
- > **de faire un point d'étape** de la mise en œuvre de LEADER 2014-2020
- > **de valoriser LEADER.**

Construite de façon à privilégier l'échange d'expériences, la journée a proposé 2 vagues d'ateliers sur les thèmes de l'évaluation de la programmation européenne 2007-2013, la plus-value LEADER, les outils d'évaluation et le bilan de la programmation actuelle, dans une perspective de préparation de la programmation future. Les participants sont repartis prêts à se lancer dans l'évaluation qualitative et quantitative de leurs actions sur le terrain. L'évaluation sera ainsi un véritable outil de pilotage de la stratégie de territoire, en vue de la prochaine programmation et des candidatures LEADER à venir.

QUOI DE NEUF EN 2020

L'animation du Réseau rural régional Nouvelle-Aquitaine sera poursuivie, ainsi que les travaux de groupes sur les trois thématiques : mobilités, numérique, tourisms pluriels, et l'appui aux GAL dans les domaines de la coopération et de l'évaluation.

Pour la capitalisation des expériences, des vidéos seront réalisées sur des projets de développement rural et des webconférences seront organisées avec Cap Rural, Réseau rural Auvergne-Rhône-Alpes et d'autres Réseaux ruraux régionaux français.



Bienvenue à la Ferme Nouvelle-Aquitaine au SIA

Pour la première fois, le réseau Bienvenue à la Ferme Nouvelle-Aquitaine (BAF NA) disposait d'un espace sur le stand institutionnel de la Région Nouvelle-Aquitaine au hall 1 du Salon International de l'Agriculture, en immédiate proximité des animaux.

L'objectif était de **faire découvrir au grand public les marques Bienvenue à la Ferme et Marché des Producteurs de Pays** durant les 9 jours de l'événement (23 février au 3 mars 2019).

Plus de 5 000 personnes se sont arrêtées sur le stand pour échanger avec professionnels et techniciens du réseau BAF NA.

De nombreux supports de communication, produits du réseau et goodies ont été distribués aux visiteurs, dont 1 000 d'entre eux ont participé au jeu de la roue avec tirage au sort d'un lot séjour sur une exploitation BAF de Nouvelle-Aquitaine.

Cette participation est reconduite en 2020.



Concours Général Agricole 2019



La finale du 128^{ème} Concours Général Agricole s'est tenue du 23 au 26 février 2019, dans le cadre du Salon International de l'Agriculture, à Paris.

Le Concours Générale Agricole offre la possibilité aux producteurs de faire valoir leur savoir-faire en mettant en avant la qualité de leurs produits !

Le Concours de Produits est ouvert pour distinguer le meilleur de la production française en eaux de vie, vins de liqueur, huîtres, produits laitiers, charcuteries, viandes, truites, confitures, miels, jus de fruits, bières...

La Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine site de Poitiers, est l'interlocuteur local des candidats pour les départements de la Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne et organise avec les Chambres départementales, les prélèvements des échantillons ainsi que la présélection des produits de la catégorie Vins.

Cette action se concrétise par des partenariats avec les interprofessions concernées : Pineau des Charentes, Cognac, Huîtres de Marennes-Oléron, Association Centrale des Laiteries Coopératives-LABCO, Interprofession caprine et Route des fromages de Nouvelle-Aquitaine, Syndicat des Vins de Pays Charentais, Syndicat des Vins du Haut Poitou.

A l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine dans son ensemble, 341 producteurs ont présenté 1 099 produits et ont obtenu 268 médailles.



PALMARÈS DU CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE
Vins et Produits 2019
en région Nouvelle-Aquitaine



- Le palmarès complet : <http://www.concours-general-agricole.fr/le-palmarès/monter-et-fonctionnel>

- Les lauréats : http://ladin.bienvenue-a-la-ferme.com/datas/palmaris_ferriers_cga2019.pdf
ou bienvenue-a-la-ferme.com/nouvelle-aquitaine_rubrique/actualites

TERRITOIRE

Tirée par une croissance à 2 chiffres de la consommation et forte du soutien des pouvoirs publics, l'agriculture biologique s'est fortement développée en Nouvelle-Aquitaine puisqu'en l'espace de 20 ans elle a conquis 7 % de la Surface Agricole Utile (SAU) régionale. Fin 2018, elle compte 6 157 exploitations et 275 953 ha de surfaces exploitées.

La Région, l'Etat et les agences de l'eau, ont voulu inscrire dans un pacte d'ambition régionale, des objectifs pluriannuels en matière de développement de l'agriculture biologique, d'approvisionnement local, d'accompagnement des entreprises agricoles et agroalimentaires et des organisations qui les appuient.

Ce pacte est la continuité du Programme national Ambition Bio.

Aux côtés d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine et Bio Nouvelle-Aquitaine, les 13 Chambres d'agriculture de la région œuvrent au développement de l'AB. Elles ont mis en place une organisation politique et technique pour travailler en concertation, mutualiser, valoriser leurs actions et accompagner les agriculteurs et porteurs de projet.

Agriculture Biologique

LES OBJECTIFS

- **Assurer l'accompagnement des porteurs de projet dans leur passage à la conversion :** appui réglementaire, administratif, dispositif d'aide, visite d'exploitations/d'ateliers en AB, groupes d'échanges, journées d'information/sensibilisation à l'agriculture biologique...
- **Assurer l'accompagnement et la réussite technico-économique des producteurs en conversion et en bio en lien avec les besoins des opérateurs de l'aval et pérenniser les exploitations certifiées bio tout en maintenant la rémunération de ces exploitations.**





LES REALISATIONS 2019

Publications

- **3 magazines ProFilBio** (Chambres/Bio NA) qui comptent plus de 1 800 abonnés, dont 60 % d'agriculteurs
- **5 newsletters de l'@B Chambres** et 5 notes d'actualité
- **1 note PAC bio**
- **Observatoire régional de l'AB** : les chiffres par production et par filière ; analyse des installations en agriculture biologique ; enquête auprès des éleveurs de poules pondeuses et de vaches laitières bio
- **6 bulletins techniques maraîchage/légumes bio, 3 bulletins techniques grandes cultures bio, 2 bulletins techniques herbivores bio**
- **Guide conversion** : 6 nouvelles fiches
- **Références en élevage, en grandes cultures, en maraîchage et légumes, en arboriculture et en petits fruits rouges**

A retrouver sur : <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/publications/>

Événements

- **Tech-Ovin** (6 et 7 septembre à Bellac (87), avec un espace bio Chambres/CRA/INTERBIO (14 000 visiteurs)
- **TechnBio** (18 et 19 septembre à Bourg-Lès-valence) : 15 agents des Chambres de Nouvelle-Aquitaine mobilisés (20 500 visiteurs)
- **Sommet de l'Élevage** (2, 3, 4 octobre à Cournon (63))
- **Mois de la Bio** (novembre 2019)
- **Journées techniques en département**

A retrouver sur : <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/evenements/>

Accompagnements

En 2019, plus de 490 diagnostics réalisés (accompagnement pré et post-conversion).

QUOI DE NEUF EN 2020

- 546 diagnostics d'accompagnement prévus.
- 3 ProFilBio avec l'objectif de dépasser les 2 000 abonnés et les 65 % d'agriculteurs.
- 6 newsletters.
- des bulletins techniques en grandes cultures, en maraîchage et légumes, en élevage.
- 1 guide bovin viande.
- le classeur technique maraîchage bio.
- les références technico-économiques en élevage bio, en légumes, en arboriculture et petits fruits rouges.
- 1 note PAC bio.
- Observatoire régional de l'AB : les chiffres par production et par filière ; analyse des installations en agriculture biologique.



Les chiffres de l'agriculture bio en Nouvelle-Aquitaine en 2018

Cette publication a été réalisée par la Chambre régionale d'agriculture dans le cadre de l'observatoire régional AB (ORAB) et de l'observatoire régional installation-transmission (données issues du réseau des

Chambres départementales d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine).

Elle a permis de **valoriser les données de l'installation en AB avec DJA, les installations avec prêts d'honneur entre 2016 et 2018, les installations 2018.**

> **Concernant les installations en 2018** (Enquête auprès des Centres de Formalités des Entreprises (CFE), il apparaît que **24 % des nouvelles inscriptions au CFE, hors transfert entre époux, sont en production principale AB.** Près de 7 installations sur 10 sont réalisées par un « Chef d'exploitation » et près de 7 installations sur 10 par un « Hors Cadre Familial » (HCF). 9 installations sur 10 sont effectuées par une personne ayant au moins le niveau BAC.

> **L'âge moyen des nouveaux installés en AB est de 37,4 ans.** Sur l'ensemble des nouvelles installations, **près d'1 installation sur 4 est réalisée par un agriculteur de moins de 41 ans et sans DJA.** Hors Cadre Familial, cette tendance est encore plus marquée.

> **4 installations sur 10 en AB sont le fait une femme.** Femmes qui sont plus nombreuses à s'installer en Hors Cadre Familial. Sur l'ensemble des nouvelles installations en AB, la part des femmes qui s'installent en tant que cotisantes solidaires est plus marquée.

> **7 fois sur 10, l'activité principale en AB est en production végétale.**

Publication en ligne sur : <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/publications/chiffres-cles/>

TERRITOIRE

C'est la première fois que la France organisait ce type de manifestation !

Le Mondial de Tonte s'est déroulé du 1^{er} au 7 juillet 2019 au Dorat en Haute-Vienne, zone où la densité ovine est très importante avec près d'1/4 des brebis allaitantes françaises.

Ainsi, cette zone bénéficie déjà de nombreuses infrastructures en lien avec la production ovine (organisations de producteurs, abattoirs, organismes techniques, etc.). A cette occasion les organisateurs, l'Association pour le Mondial de Tonte de Moutons et la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine ont signé une convention de partenariat.

Mondial de Tonte

LES OBJECTIFS

A la fois Salon professionnel et grand public, le **Mondial de Tonte est axé sur une compétition de tonte des brebis, avec un concours de tondeurs basé sur la rapidité d'exécution de la tonte d'une ou plusieurs brebis.**

Toute la semaine du 1^{er} au 7 juillet 2019, les manifestations se sont succédées sur plusieurs sites de Haute-Vienne d'abord, et puis se sont concentrées ensuite pendant 4 jours au Dorat sur un parc de 7 hectares.

LES REALISATIONS 2019

- **35 nations présentes, 300 tondeurs internationaux, 5 000 animaux pour le concours, et plus de 60 000 visiteurs, dans cette petite ville de 1 900 habitants.**
- **Un vrai succès pour cette région d'un point de vue professionnel et touristique**
- **Cet évènement a permis de faire découvrir aux visiteurs le métier de tondeur, son côté sportif, et pour les voyageurs internationaux, le dynamisme agricole, de la région, la gastronomie et l'accueil chaleureux « à la Française ».**



TERRITOIRE

Une évolution sociale sans précédent dans les fermes laitières fait que les enjeux liés à l'organisation du travail sont aujourd'hui des questions incontournables pour la compétitivité des exploitations. Depuis les années 2000, l'accélération de l'agrandissement des fermes laitières entraîne une évolution de la taille et de la composition des collectifs de travail. On constate une baisse importante de la main-d'œuvre bénévole, ainsi qu'une augmentation de l'emploi salarié (de 5 à 17% des UTA totales) et des formes sociétaires (40% en 2013 soit plus de 6 points par rapport à 2010). Ces évolutions s'amplifient entre 1988 et 2010 dans le contexte d'après quotas. Ces nouvelles formes d'organisation du travail appellent de nouvelles compétences pour les éleveurs laitiers, sur la gestion des relations humaines dans un contexte hiérarchique (cas du salariat) ou non (cas de l'association). Travailler ensemble n'est pour autant pas toujours si simple, mais cela se travaille justement ! **Des méthodes, des postures, des outils, permettent d'établir de bonnes relations humaines, entre toutes les personnes qui travaillent sur l'exploitation.** La formation initiale, si elle repose sur de solides bases techniques pour conduire un élevage et les cultures associées, aborde rarement les questions de gestion de salariés ou du « vivre et travailler en équipe ».

Colloque enjeux travail des filières lait de Nouvelle-Aquitaine



LES OBJECTIFS

Les filières bovins lait, caprins et ovins lait de Nouvelle-Aquitaine se coordonnent pour définir des pistes d'actions communes. **Faire connaître les métiers, travailler sur leur attractivité, donner la priorité à la formation sont autant d'objectifs sur lesquels se concentrent les filières laitières.**

Les 2 colloques organisés en 2019 étaient destinés à :

- > **sensibiliser à la problématique du travail/transmissibilité** en montrant que les acteurs des filières laits la considèrent comme un enjeu majeur,
- > **se connaître entre structures et initier un fonctionnement (une mise) de réseau,**
- > **outiller les différents participants** (techniciens et élus) pour répondre aux problématiques du terrain,
- > **co-construire des feuilles de route régionales ou sur les bassins de production,** à partir des pistes d'action déjà initiées en amont.



LES REALISATIONS 2019

Les Colloques « Enjeux travail des filières lait en Nouvelle-Aquitaine » étaient ouverts aux élus, responsables professionnels, laiteries, organismes de conseil, syndicats, professeurs et élèves de l'enseignement agricole.

- Le 26 novembre 2019 au lycée agricole de Pau-Montardon en présence de 85 professionnels des filières et 90 étudiants BTS Acse, PA et STA.

- Le 3 décembre 2019 au lycée agricole de l'Oisellerie d'Angoulême en présence de 65 professionnels des filières et 70 étudiants BTS Acse et PA.

3 Comités de pilotage et 2 réunions de travail ont concouru à l'organisation de ces 2 événements.

INVITATION

Colloque Filières Lait de Nouvelle-Aquitaine

Enjeux Travail et Transmissibilité

Incrivez-vous ici !

Faire connaître les métiers, travailler l'attractivité, rendre la formation prioritaire constituent des leviers essentiels pour les enjeux de transmission et de salariat des filières lait.

Tère étape de concertation entre élus, responsables et techniciens, deux colloques sur ces thématiques se tiendront les :

26 novembre (Lycée agricole de Pau/Montardon - 64)
et 3 décembre (Lycée agricole de l'Oisellerie à La Dauronne - 16)

Contact : johan.fordinaud@ma.chambre.fr

PROGRAMME

- 9h15 : Accueil
- 10h : Présentation du contexte suivie des interventions sur les enjeux pour l'avenir des responsables des filières lait.
- 11h : Tables rondes avec producteurs/techniciens
- 12h : Présentation des dispositifs d'accompagnement : diversitevlaire.com
- 12h15 : Buffet Bienvenue à la Ferme
- 14h : Ateliers de travail (à partir de 14h30 pour les intervenants et invités)
 1. Bien-être et organisation du travail
 2. Santé au travail
 3. Attractivité des métiers
 4. Installation-Transmission
- 15h30 : Restitution des ateliers
- 16h : Conclusions et perspectives d'actions

QUOI DE NEUF EN 2020

Mettre en œuvre les pistes d'action identifiées lors des 2 colloques :

- **Création de formations sur le travail avec l'Idèle à destination des enseignants, des conseillers élevage et des éleveurs.**
- **Structurer « l'école du lait » :** parcours de formation qualifiante avec identification des éleveurs « maîtres de stage ». Ces éleveurs seront formés à l'accueil de personnes non qualifiées sur l'exploitation.
- **Fluidifier les relations avec les professionnels de l'emploi (Anefa, Pôle emploi) :** participation aux salons emplois et formation. Visites d'exploitations et de laiteries avec les conseillers emplois.
- **Améliorer l'attractivité des métiers du lait :** communication

FORÊT



Séminaire national des conseillers forestiers

La Nouvelle-Aquitaine a accueilli le Séminaire national des conseillers forestiers et agroforestiers du réseau des Chambres d'agriculture, du 11 au 13 juin derniers, à Saint-Paul-lès-Dax.

80 participants étaient présents. Le service Valorisation Bois et Territoire des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a fortement contribué à la réalisation de ce séminaire et plus particulièrement l'équipe landaise. **Il s'agit d'un séminaire bisannuel qui vise à entretenir le réseau et à actualiser les connaissances. Il a permis :**

- > **d'appréhender différents sujets nationaux** concernant la forêt et l'agroforesterie (actualités législatives, réglementaires et du réseau)
- > **de partager les valeurs du réseau, la stratégie et le rapport d'activités des Chambres d'agriculture,**
- > **de découvrir les actions menées sur les territoires et plus particulièrement cette année en Nouvelle-Aquitaine,**
- > **d'échanger avec ses pairs sur les pratiques, les difficultés rencontrées et les solutions mises en œuvre dans la réalisation des missions.**

Le prochain rendez-vous a été donné pour 2021 en Bourgogne-Franche-Comté.



UNIFORMOB

Le programme régional d'animation UNIFORMOB est une démarche partenariale menée par le Centre régional de la Propriété Forestière (CRPF) et les Chambres d'agriculture.

Dans ce cadre, plus de 20 techniciens des deux organismes ont mutualisé leurs connaissances et outils pour établir une méthode et démarquer les actions de conseil auprès des propriétaires pour une meilleure gestion de leurs bois au travers de l'identification de bois potentiellement mobilisables, sur 7 «territoires-Massif» identifiés comme prioritaires.

Un outil commun CRPF/Chambres pour saisir les données de terrain a d'ailleurs été mis en place via le GIP ATEGERI et l'ARDFCI.

Plus de 20 000 courriers ont été envoyés sur les territoires de l'étude pour encourager les propriétaires à améliorer la gestion de leurs bois notamment par la mobilisation. 11 réunions d'information sur les territoires ont été également réalisées en partenariat avec les collectivités locales.

Au final, les conseillers ont émis 1 500 diagnostics concernant 3 600 ha. 159 500 m³ de bois mobilisables ont été identifiés

Ce type de mobilisation doit s'inscrire dans le temps, ainsi les résultats n'atteindront leur apogée qu'après 2 voire 3 ans.



AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ

Le Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine accueille chaque année près de 140 000 visiteurs au cœur de la Foire internationale de Bordeaux.

C'est un moment fort de rencontres entre les agriculteurs et la société qui s'appuie sur un triptyque attractif et gagnant : les animaux, la ferme, la restauration autour des producteurs et des produits. A un moment où plus que jamais l'agriculture, souvent injustement mise en accusation, doit prendre en main sa communication pour affirmer sa contribution positive à la société, ce salon, au même titre que des événements similaires en départements, constitue une vitrine dynamique et efficace.

Le réseau des Chambres acteur du **Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine**



LES OBJECTIFS

Cette manifestation grand public a pour principale ambition de promouvoir l'agriculture régionale, ses produits, ses métiers, ses pratiques, afin de contribuer à améliorer son image auprès des citoyens et des consommateurs.

C'est aussi un temps important de rencontres professionnelles qui contribuent à renforcer le rayonnement du salon.



Parlons
agricultures en
Nouvelle-Aquitaine



agriweb.tv la chaîne web du Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine

Cette chaîne web initiée en 2019 a été créée afin de partager et diffuser largement ce que produit le Salon de l'Agriculture. Le suivi éditorial est assuré par la Chambre régionale d'agriculture. La production a été confiée à Aqi.fr en associant des journalistes en formation. agriweb.tv est organisée autour de différentes rubriques, dont des débats en direct sur la chaîne NOA (chaîne web de France 3 Nouvelle-Aquitaine), des interviews, des reportages, des actualités, soit au total :

52 émissions (tournées montées), pour 3h17 de visionnage
400 visiteurs uniques par jour pendant le salon
4 minutes en moyenne de visionnage par internaute

A retrouver sur : <https://agriweb.tv/>

LES REALISATIONS 2019

Plusieurs agents du réseau des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine se sont mobilisés pour :

- **Assurer l'accueil des animaux** tout au long du salon et tout particulièrement pendant AQUITANIMA
- **Organiser la plupart des évènements professionnels** : Etat Généraux de l'Innovation, Assises de l'Origine, Journée Installation-Transmission, etc.
- **Contribuer à la construction de l'offre visiteur autour de la ferme en extérieur** en fédérant l'ensemble des acteurs concernés
- **Organiser le marché des producteurs et l'offre alimentaire**
- **Promouvoir le Concours Bordeaux-Vins d'Aquitaine**
- **Mettre en place le parcours de l'étudiant** (accueil de près de 1 000 étudiants issus des établissements d'enseignement agricole)
- **Communiquer vers les professionnels** (Mag AQUITANIMA) **et vers le grand public** (agriweb.tv, réseaux sociaux)

Par ailleurs, en 2019 la Chambre régionale d'agriculture a animé un espace sous le hall 4 avec une thématique par jour orientée grand public.



QUOI DE NEUF EN 2020

Le Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine 2020 aura lieu du 16 au 24 mai dans une nouvelle configuration, car les animaux et le marché seront présents les 9 jours de la manifestation. L'offre visiteur de la ferme va également évoluer afin d'être plus lisible et plus visible.

Enfin l'expérience agriweb.tv sera poursuivie en investissant sur nos réseaux et en mobilisant les réseaux sociaux de nos partenaires pour en renforcer la diffusion. Les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, et en particulier la Chambre régionale, sont à nouveau sollicitées pour la mise en œuvre du salon, mais aussi pour l'apport en contenu et en expertise, le casting des personnalités invitées, et la mobilisation professionnelle.

FAIRE RESEAU

Nos mutualisations

11 réunions du comité des directeurs généraux avec délégations confiées à des directeurs référents :

- **au niveau régional** : forêt, installation-transmission, Octagri, Mes Parcelles, Octagri, RGPD, Développement agricole GRDAR
- **au niveau national** : plan phyto, bois et forêt, Proagri info réglementaire, ressources humaines, gestion financière, projet stratégique, comité des directeurs, DNSI, DQS, DSM

Réalisation de 7 projets régionaux mutualisant les ressources et les compétences du réseau :

- **Installation-Transmission** : 2 chefs de projets et un chargé de communication
- **Mes parcelles** : chef de projet régional et responsable de chantiers
- **Géo-Nos territoires** : responsables développement de projet (AERA – Friches – Collectifs GIEE – Observatoire AB – GDON – Pilotage chantier Mes Parcelles – Dégâts de gibier – Pomme du Limousin – Réseaux collectifs d'irrigation – MESE)
- **Octagri** : chef de projet régional et responsables de chantiers
- **Délégation régionale sur services nationaux** : démarche qualité des services, direction des services marchands
- **RGPD** : 1 délégué régional à la protection des données pour les 13 établissements
- **Salon professionnel** : « les Culturelles » et stand « Mes Parcelles »

403 jours et 172 083 € mutualisés

Administration des Ressources Humaines

2019 est la première année complète de fonctionnement avec l'outil de gestion des ressources : HRAccess.

L'équipe stabilisée compte 17 agents dirigés par un chef de service sur 3 grandes activités au bénéfice de 13 établissements (1 200 agents)

- **Appui RH de proximité** avec **5 chargées de mission**
> Appui aux managers, appui juridique, dialogue social et pilotage RH, recrutement et intégration, GPEC, santé/sécurité au travail.
- **Administration RH & Paie** avec **1 responsable d'équipe, 4 assistantes spécialisées Paie et 5 assistantes spécialisées RH**
> Paie, gestion des temps et des absences, déclarations sociales, gestion administrative du personnel, frais de déplacements, offres d'emploi et arrivée du nouvel agent, appui aux RH de proximité.
- **Formation** avec **1 chargée de mission et 1 assistante Formation**
> Appui à l'élaboration/analyse des besoins, élaboration/chiffrage des projets de plans/mise en œuvre, suivi, pilotage et optimisation/évaluations et bilans.

Chaque établissement compte un relai local RH.

Administration des Finances

2019 une première année de fonctionnement du service régional administration des finances.

Un service stabilisé avec 28 agents organisé en 3 pôles

- **Le Pôle NORD** constitué par la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et les Chambres départementales d'agriculture de Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne
> **15 agents dirigés par un directeur administratif et financier.**
- **Le Pôle CENTRE** constitué par les Chambres départementales d'agriculture de Corrèze, Creuse, Dordogne, Gironde et Haute-Vienne
> **10 agents avec 1 responsable équipe comptable.**
- **Le Pôle SUD** constitué par les Chambres départementales d'agriculture des Landes, des Pyrénées-Atlantiques et du Lot-et-Garonne
> **3 agents avec un responsable fonctionnel (CA40).**

2 grandes activités au bénéfice de 13 établissements

- **Comptabilité** : enregistrement et réalisation des opérations de productions comptables, assistance à l'agent comptable et à l'ordonnateur.
- **Contrôle de gestion** : préparation des budgets et comptes financiers, études financières, optimisation des processus, assistance au pilotage opérationnel de l'établissement et de ses services.



LES REALISATIONS 2019

Paies-assistance et appui RH

- > **14 346** bulletins de paie émis (agents et élus)
- > **10 490** éléments de variables de paie traités
- > **149** anomalies et régularisations effectuées avec analyse des causes et mesures correctives
- > **5 541** frais de déplacement instruits et payés
- > **132** recrutements accompagnés
- > **50** dossiers juridiques / litiges agents-employeurs traités
- > **20** projets d'aménagement de poste étudiés
- > **33** réunions d'instance de représentation du personnel / négociations organisées

Plan de formation des établissements

- > **1 305** formations réalisées
- > **10** bilans plan de formation 2018 réalisés et 12 reportings faits en cours d'année 2019
- > **40 367 €** d'économie réalisée sur les formations effectuées en régional
- > **42** formations organisées par l'équipe régionale



aGRICULTURES & TERRITOIRES

CHAMBRE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

3 sites de la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine



Siège Limoges
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES CEDEX 2
Tél. 05 55 10 37 90



Site Bordeaux
Cité mondiale
6 Parvis des Chartrons
33075 BORDEAUX CEDEX
Tél. 05 56 01 33 33



Site Mignaloux-Beauvoir
Agropole CS 45002
Route de Chauvigny
86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR
Tél. 05 49 44 74 74

accueil@na.chambagri.fr
www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr

